Conditions générales de l'offre

1 Offre et commande

La signature du présent devis emporte son acceptation par le Client. Elle tient lieu de Contrat et prévaut sur tout autre document, en particulier les éventuelles conditions d'achat du Client. Elle entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Vente et de Service de DIGITEAM.

La présente Proposition est établie en deux exemplaires originaux dont l'une devra être retournée paraphée et signée à DIGITEAM dans les plus brefs délais, d'abord par télécopie au 0467235640 puis par courrier ou en main propre au 3 rue de la Comédie 34000 Montpellier.

La Proposition est **valable 1 mois** à compter de sa date d'émission telle que visée en entête du devis.

2 Conditions de paiement

- Un acompte de cinquante (50) pour cent du prix de la prestation sera réglé avant le début de la prestation : à la signature du devis.
- Le solde de la prestation sera réglé à la livraison du site.

3 Limites de la prestation

Tous les contenus autres que ceux explicitement prévus dans le présent devis seront à la charge du client, notamment :

- rédaction de contenu autre que celui prévu dans le cahier des charges
- ajout, modification, suppression de contenu supplémentaire
- achat ou import de visuels
- charte graphique

Le choix de l'hébergeur et sa prestation sera à la charge de Digiteam pendant une durée d'un an. Après cette première année, le client recevra sa facture directement (environ 2€ par mois).

Tous travaux exceptionnels demandés par le Client ne rentrant pas dans le cadre des prestations définies dans le présent devis feront l'objet d'un nouveau devis qui ne sera exécuté qu'après accord des deux parties.

4 Prestations du concepteur

4.1 Conception du site Internet

DIGITEAM s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure qualité et régularité des services qu'il apporte. L'agence réalisera la conception du service Internet selon le cahier des charges.

DIGITEAM procédera à la mise en ligne du site

4.2 Conseil

L'agence DIGITEAM aura un rôle de conseil vis-à-vis de son client concernant le projet actuel ou toute autre demande spécifique.

4.3 Formation

Une formation d'une demi-journée permettra au client de prendre en main le site, son outil de conception Wordpress ainsi que le paramétrage des extensions.

5 Responsabilités du client

5.1 Information

Le Client devra communiquer à DIGITEAM toutes les informations nécessaires à la conception et au déploiement du site Internet :

- la charte graphique
- le nom prénom, adresse mail des participants au contenu du site.

Et à toute formalité administrative :

Le client s'engage à informer, par écrit, DIGITEAM de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, etc.).

DIGITEAM décline toute responsabilité en cas de retard occasionné par le CLIENT par suite de transmission insuffisante ou tardive de ces éléments.

5.2 Contenu

Les informations diffusées sur le site Internet par le Client après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le client fait son affaire de toute déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) relative à l'utilisation de son site Internet.

5.3 Technique

DIGITEAM ne saurait être responsable des liaisons de tous types, assurées par d'autres prestataires.

DIGITEAM ne saurait être responsable des dégâts accidentels ou volontaires causés par des tiers au client du fait de sa connexion à Internet ou de son hébergement

DIGITEAM ne saurait être responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des codes d'accès client.

6 Propriété

Conformément à la loi du 25 janvier 1985, le transfert de propriété des prestations faisant l'objet de la facture ne sera effectif qu'au moment du paiement intégral du prix mentionné

7 Confidentialité

Les Parties s'engagent à respecter et à faire respecter par les membres de leur personnel et mandataires sociaux la confidentialité sur tout ce qu'elles pourraient apprendre à l'occasion des présentes, exception faite des informations dans le domaine public ou qu'elles auraient obtenues de tiers par des moyens légitimes.

8 Référencement

Le Client autorise DIGITEAM à mentionner son nom ou sa dénomination sociale dans ses documents commerciaux, à titre de références.

Le Client s'engage à faire figurer sur le Site Web, dans la page d'accueil la mention : "Design by DIGITEAM".

9 Résiliation

En cas de manquement grave par l'une des parties aux obligations des présentes, auquel il n'aurait pas été remédié dans un délai de quinze jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiant le manquement et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous les dommages-intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Lorsque la résiliation est due à un manquement du Concepteur, celui-ci devra remettre au Client tous les documents en sa possession concernant les travaux effectués dans le cadre du présent contrat.

Cas de rupture côté Concepteur

Le concepteur pourra modifier les termes ou mettre fin au présent contrat dans le cas où les informations fournies par le client seraient incomplètes ou trop tardivement fournies pour permettre la réalisation du site dans les délais spécifiés par le présent contrat et pourrait mettre en danger l'équilibre de son entreprise (et notamment retarder d'autres contrats en cours).

Un planning précis sera fourni à cet effet au Client afin qu'il puisse connaître les échéances précises du contrat.

Le concepteur pourra mettre fin au contrat si ces conditions de règlement ne sont pas respectés par le client : exemple : défaut de paiement de l'acompte initial.

Cas de rupture côté Client

Le client pourra mettre fin au contrat si le produit livré ne correspond pas au cahier des charges qui décrit le projet à réaliser.

Si des paiements supplémentaires non justifiés par le cahier des charges initial lui étaient demandés.

Enfin, au cas où les délais de réalisation du site dépasseraient le double de ce qui était initialement prévu par le présent contrat et ceci en raison d'un manquement injustifié du côté du prestataire (hors maladie, cause réelle et motivée).

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat.

Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence du tribunal.